







Communiqué de presse 20 juillet 2017

Sondage « Carnet de Santé des Français », réalisé par Odoxa pour la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), Le Figaro et France Inter

# 11 vaccins obligatoires ? La grande défiance sur fond de méconnaissance

Malgré la polémique, 70 % des enfants de moins de 2 ans reçoivent déjà les 11 vaccins que la Ministre de la Santé souhaite rendre obligatoires

- > Les Français sont de plus en plus défiants à l'égard de la vaccination : 39 % estiment que les risques encourus sont supérieurs aux bénéfices
- > 1 Français sur 2 est opposé à l'idée de rendre 11 vaccins infantiles obligatoires (au lieu de 3 actuellement)
- > Première raison indiquée par les réfractaires : cette obligation servirait avant tout les intérêts de l'industrie pharmaceutique...
- > mais les Français sous-estiment largement la proportion d'enfants de moins de 2 ans ayant déjà reçu ces 11 vaccins car, aujourd'hui, c'est déjà une réalité : 70 % des enfants reçoivent les 11 vaccins !

Enquête réalisée les 12 et 13 juillet 2017 auprès d'un échantillon de 1 011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogés par internet (méthode des quotas).

La Ministre de la santé Agnès Buzyn a annoncé à la mi-juin qu'elle souhaitait, face à la recrudescence de maladies infantiles, rendre obligatoire onze vaccins, le tout « pour une durée limitée, de cinq à dix ans ». L'annonce a été réitérée par le Premier ministre Edouard Philippe dans son discours de politique générale.

Depuis, de nombreux frondeurs se font entendre et notre sondage montre que leur lobbying peut être efficace car **la France compte de nombreux vaccino-sceptiques**.

> Des Français de plus en plus défiants à l'égard de la vaccination : 39% estiment que les risques encourus sont supérieurs aux bénéfices.

Cent trente ans après la vaccination du jeune Joseph Meister par Louis Pasteur, les bénéfices des vaccins sont toujours remis en cause. Près de 4 Français sur 10, 39 % exactement, estiment que les risques encourus sont supérieurs aux bénéfices. La proportion des « défiants » a progressé de 12 points en deux ans ! Il faut dire que les « antivaccins », même s'ils sont minoritaires, sont de plus en plus présents sur les réseaux sociaux et dans les médias. L'annonce du gouvernement sur les 11 vaccins a activé de plus belle leur courroux.

De manière plus globale d'ailleurs, les tenants de la post-vérité, qui remettent en cause les avancées de la science ou ce qu'ils nomment les « thèses officielles » (réchauffement climatique,

11 septembre...) gagnent en visibilité avec le développement des réseaux sociaux... et les complotistes gagnent du terrain.

Les populations les plus concernées par la vaccination infantile, les femmes (qui prennent le plus souvent en charge les sujets médicaux au sein du foyer) et les Français en âge d'être parents de jeunes enfants se montrent les plus sceptiques sur les bénéfices de la vaccination (41 % et 43 % jugent les risques supérieurs aux bénéfices).

### > 1 Français sur 2 est opposé à l'idée de rendre 11 vaccins infantiles obligatoires

Ce climat ne favorise pas l'acceptation de la volonté gouvernementale de rendre 11 vaccins infantiles obligatoires au lieu de trois actuellement. Pas moins de 50 % des Français sont opposés à cette obligation. Encore une fois, les femmes (57 %) et les 25-34 ans (56 %) se montrent les plus hostiles à cette mesure. Cela montre l'efficacité des discours véhiculés par les antivaccins car ces deux populations sont bien entendu plus à l'écoute des informations véhiculées sur un sujet qui les touche particulièrement, car lié à la santé de leur progéniture.

# > Première raison indiquée par les réfractaires : cette obligation servirait avant tout les intérêts de l'industrie pharmaceutique.

Complot quand tu nous tiens... parmi les arguments de ceux qui s'opposent à l'extension de la vaccination, le « service » rendu aux industries pharmaceutiques, sous couvert de mesure de santé publique apparaît comme le plus efficace : 28% de ceux qui se montrent réfractaires aux 11 vaccins obligatoires avancent leur crainte que cette réforme serve avant tout l'industrie pharmaceutique. Trois autres raisons suivent de près : le danger potentiel pour la santé (21 %), le choix qui devrait être privilégié plutôt que l'obligation (20 %) et un nombre de vaccins jugé « trop important » (20 %).

C'est sur ces points que le gouvernement devra rassurer s'il ne souhaite pas que la fronde prenne de l'ampleur. En revanche, le « noyau dur » des sceptiques est faible : **ceux qui doutent de l'efficacité ou de l'utilité de ces vaccins infantiles ne sont que 8 %**.

# > Les Français sous-estiment largement la proportion d'enfants de moins de 2 ans ayant déjà reçu ces 11 vaccins

Une autre raison explique la grande part des réfractaires aux 11 vaccins : les Français sousestiment très largement la proportion des enfants de moins de deux ans qui ont déjà reçu ces 11 vaccins.

#### > La proportion moyenne estimée s'élève à 26 % contre 70% (\*) en réalité!

Les réfractaires aux vaccins sont particulièrement mal informés : ils estiment à 20 % cette proportion contre 33 % chez ceux qui sont favorables aux 11 vaccins obligatoires. Une confusion existe peut-être entre le nombre de vaccins et de piqûres ; une même injection regroupant plusieurs vaccins (par exemple, le ROR protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole). Cette information, si elle était mieux connue, favoriserait très probablement l'agrément de la mesure.

(\*) Source : Santé publique France (dossier sur l'élargissement de l'obligation vaccinale à 11 maladies), à partir des certificats de santé du 24e mois (DREES-Santé publique France) et échantillon généraliste des bénéficiaires. (EGB), mise à jour au 31/12/16

#### mention obligatoire :

Sondage « Carnet de Santé des Français », réalisé par Odoxa pour la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), Le Figaro et France Inter

### A PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH)

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. En près de 60 ans d'existence, elle est devenue est le partenaire de référence des acteurs de la santé et du social en tant que spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers est aujourd'hui la première mutuelle du monde de la santé.

**Pionnière, innovante et solidaire**, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers propose aujourd'hui des garanties santé adaptées et évolutives, de la prévoyance, des produits d'assurance auto et habitation, des prestations de prévention, des services, des conseils pour aider ses adhérents à financer leurs projets.

La mutuelle met en place des actions et des prestations pour **prévenir les risques sanitaires et sociaux** concernant la personne et en **réparer les conséquences**. Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers accorde une attention constante aux personnes les plus démunies pour favoriser le bien-être et la cohésion sociale de l'ensemble de ses adhérents et de leur famille. Pour mener à bien sa politique pour une solidarité active, un service plus proche et prendre en compte les besoins de ses adhérents, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers est présente, sur le terrain grâce à un réseau d'attachés commerciaux, de conseillers mutualistes, d'élus bénévoles et de correspondants.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers, forte de ses valeurs et de ses racines a décidé de ne pas subir son environnement et de rester maîtresse de son avenir et de sa destinée en créant, en 2013, MNH GROUP. Le Groupe propose des solutions personnalisées à l'ensemble des acteurs du monde de la santé. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers donne du sens à son projet autour d'une communauté forgée à partir de son identité de professionnels de la santé et autour d'intérêts communs portés par une stratégie affinitaire.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 600 000 adhérents et protège aujourd'hui près d'1 million de bénéficiaires, professionnels de la santé et ayants-droit.

En savoir plus sur la MNH: www.mnh.fr

CONTACT MÉDIAS

Jérôme Aubé 06 29 82 76 55 presse@mnhgroup.com